

[Text]

your committee and your government has thought about the mechanics of how one does this.

Mr. McKenna: Perhaps the ideal situation for the Parliament of Canada is to have a resolution that has as a proclamation date the date immediately following the passage of the Meech Lake Accord.

Mr. Nystrom: The date immediately following the passage.

Mr. McKenna: That it follows immediately after the Meech Lake Accord.

Mr. Nystrom: By that, do you mean the next day?

Mr. McKenna: Or the same day, whatever, I am not hung up on that. Those are mechanical problems and I know there is a lot of interest in them. I personally believe that if we can ever agree on the substance, the mechanics will look after themselves. I do not think we are going to take the country right to the edge kicking and screaming because we cannot agree on some timing questions. That is why I prefer to leave them a little bit loose. I think ultimately our battle is going to be over substance.

Mr. Robinson (Burnaby—Kingsway): Mr. Chairman, I would like to join with other members of the committee in welcoming Premier McKenna before the committee and attempting to initiate this dialogue, which I think we all recognize is a process that should have started long ago.

I would like to come back to the question that was asked by my colleague, Lorne Nystrom. With respect, you said you avoided answering the question but I think this does go to the heart of our role as a committee as well. What we are attempting to do, presumably, by embarking upon this series of hearings is to travel across the country and try to build up a process of consensus for changes that will enable us to say yes to groups that have been excluded so far, but also to say yes to Quebec.

When you talked about waking up and thinking of your role a bit in terms of *Mission Impossible*, I guess I see a certain *Alice in Wonderland* in all of this as well in the sense that when you talk about the necessity for there being substantial support for the changes that you want it is clear beyond doubt that substantial support must include support from the province of Quebec. Never again can Quebec be isolated in the constitutional process as it was in 1981, and yet we have the Province of Quebec clearly and unequivocally in its resolution, which was adopted unanimously by the PQ and the Liberals, saying they are not prepared to discuss any changes until after Meech Lake has been adopted.

[Translation]

par un nombre suffisant de provinces, ni l'Accord ni la résolution ne seraient proclamés. Je suis persuadé que votre comité et votre gouvernement y ont réfléchi.

M. McKenna: La situation idéale serait peut-être que le Parlement du Canada prévoit la proclamation d'une résolution le lendemain de l'adoption de l'Accord du lac Meech.

M. Nystrom: Le lendemain de son adoption.

M. McKenna: Ou très près, en tout cas... Immédiatement après l'adoption de l'Accord du lac Meech.

M. Nystrom: Vous voulez dire immédiatement le jour suivant?

M. McKenna: Ou le même jour, si vous voulez, cela n'a pas tellement d'importance. C'est une difficulté technique à laquelle je sais qu'on s'intéresse beaucoup. Toutefois, personnellement, je pense que si nous parvenons à nous entendre sur le fonds, les difficultés techniques se régleront d'elles-mêmes. Je ne pense pas que nous allons amener le pays au bord de l'abîme pour des questions de ce genre. C'est pourquoi je préfère ne pas être plus rigide que de raison à cet égard. En bout de course, la bataille va se livrer sur le fonds plutôt que sur des technicalités.

M. Robinson (député de Burnaby—Kingsway): Monsieur le président, je souhaite moi aussi la bienvenue au premier ministre McKenna, et je le remercie de tenter ainsi d'amorcer ce dialogue, ce qui aurait dû être fait il y a bien longtemps.

Je voudrais revenir sur la question qu'a posée mon collègue, Lorne Nystrom. Vous avez dit vous-même avoir évité d'y répondre, mais je pense qu'elle se situe au cœur même du rôle de notre comité. Par cette série d'audiences que nous allons tenir dans toutes les régions du Canada, nous voulons tenter d'établir à l'égard des modifications à apporter à l'Accord du lac Meech, une espèce de consensus qui nous permettra de rejoindre les préoccupations de certains groupes que nous avons exclus jusqu'ici, mais aussi de répondre oui au Québec.

Vous nous avez dit plus tôt que vous voyez un peu votre rôle comme une mission impossible qu'on vous aurait confiée, et cela est d'autant plus vrai que tout appui que l'on voudrait important ne saurait se passer de celui de la province de Québec. Le Québec ne peut plus se retrouver isolé dans le contexte du processus constitutionnel, comme cela s'est produit en 1981, et pourtant, avec la résolution que viennent d'adopter, à l'unanimité, clairement et de façon non équivoque, le Parti québécois et le Parti libéral, nous nous retrouvons encore une fois dans une situation où le Québec refuse de discuter de quelque modification que ce soit avant que l'Accord du lac Meech n'ait été adopté.